

**Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)**  
**Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 février 2025**

L'an deux mille vingt cinq le Dix février, à 18 heures et 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/02/2025

**Présents** : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE,  
M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS, M. Pierre VIEUX, Mme  
Jeanne RODRIGUEZ

**Absents excusés** : M. Jean PUZENAT, a donné pouvoir à Mme Christine TERRAIL

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide le Procès Verbal de la dernière séance du conseil à l'unanimité.

**1/ Rénovation table d'orientation Le Vellan** : projet reporté en 2026 avec la nouvelle équipe :  
mairie, école, Lycée « Terre d'horizon » de Romans et la cartographe.

**2/ Élargissement route du Vialaret** (Plan de financement modifié)

Les travaux d'élargissement représentent 42 628,08€ TTC, il seront réalisés par l'entreprise  
LEBRAT et Fils, et financé à 70 % par le Département de la Drôme.

***Délibéré à la majorité des voix : 5 pour, 2 contre et 1 abstention***

**3/ Subvention au titre des Amendes de Police :**

Les travaux de sécurité routière : de signalétique scolaire au centre du village et routière  
signalétique D70 traversant Plan de baix le haut et Plan de baix le bas. Les devis sont acceptés :

- URBAN HD pour 1 762€ HT

-SIGNAUX GIROD pour un montant 1394,93€ HT,

= pour un coût total TTC de 3 788,32€

Ces travaux seront financés à 80 % par le Département de la Drôme au titre des Amendes de Police.

***Délibéré à l'unanimité***

**4/ Rénovation des deux halls Entrée mairie Local école WC public**

Le projet est modifié faute de financement public. Une partie des travaux initialement prévus seront  
autofinancés par la mairie pour un montant de 3 500€ HT, par l'entreprise JF Faure : il y a un risque  
d'effondrement au niveau de la toiture du carbet école et WC public, côté sud. Le reste des travaux  
à entreprendre (WC en eau + carbet entrée mairie) feront l'objet d'une demande de subvention  
courant 2025 à la Commission départementale.

***- Délibération annulée. Le deuxième adjoint, alors élu intéressé, a quitté la séance pour la  
décision.***

**5/ Subvention DETR Réhabilitation station pompage Ribière + réseau + borne incendie aux  
Girauds :**

- coût global des travaux de réhabilitation de la station de pompage d'eau potable de Ribière pour  
un montant de 61 030,68 € HT, et 73 236,82€ TTC.

- Mise en place d'un poteau incendie sur la zone du quartier Les Girauds, pour un montant de 4  
078,84€ HT, et 4 894,61€ TTC.

- Travaux de remplacement de la canalisation en PVC permettant d'alimenter le nouveau poteau incendie situé quartier Les Girauds, pour un montant de 19 240,58€ HT, et 23 088,70€ TTC. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Objectif-eau. Pour financer ces travaux, une demande de subvention a été déposée auprès des co-financeurs suivants : Conseil Départemental de la Drôme (que pour les travaux relatifs à la station de pompage des Ribières) et État par le dispositif DETR 2025.

***Délibéré à l'unanimité***

#### **6/ Contrat de Prévoyance et santé**

Depuis le 01/01/2025, une réforme pour verser des avantages sociaux sur rémunération des agents publics et privés communaux oblige la commune à verser une participation aux frais d'assurance Prévoyance et mutuelle santé. Le conseil municipal valide les sommes suivantes : 7,00€/mois/agent pour Prévoyance et 7,00€/mois/agent pour Santé.

***Délibéré à l'unanimité***

#### **7/ Réforme des redevances Eau assainissement**

A compter du 1er janvier 2025, les redevances de l'agence de l'eau évoluent : les redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte disparaissent au profit de 3 nouvelles redevances :

- Redevance Consommation Eau potable
- Redevance Performance Eau potable
- Redevance Performance Assainissement collectif

La réforme modifie donc principalement les libellés des redevances. Du point de vue tarifaire, ces changements n'aboutiront qu'à une augmentation de 0,01€ pour ces deux dernières redevances.

***Délibéré à la majorité : 7 pour et 1 abstention***

#### **Questions diverses :**

- salage et déneigement : des bacs à sel sont à la disposition de la population pour saler devant leur maison.
- Portage immobilier : l'entreprise EPORA - que nous avons sollicité pour avis sur un bien immobilier en vente à Plan de baix – nous a soumis un dossier Convention de veille pour lequel les conseillers ont demandé un exemplaire afin d'en étudier son contenu.
- Mobilités : M. Bresson prend contact avec Mme Leveque de la CCVD pour s'informer du contenu de la réunion du 17 mars à Beaufort-sur-Gervanne.
- Borne pastorale des 3 fontaines : JF Faure va créer un caniveau d'évacuation pour la sur verse de la borne pastorale.

**La séance est levée à 21h45**

**Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 31 mars 2025 à 18h30**

La secrétaire de séance,  
Christine TERRAIL



Le Maire,  
Daniel COTTON

